Le Service Public au coeur

UNSA Développement Durable

unsa.developpement-durable@i-carre.net - 03 25 30 56 77

***Le 4 décembre prochain, l'UNSA Développement Durable** présentera à vos suffrages ses candidates et candidats aux élections de la CAP des Secrétaires d'Administration et de Contrôle du Développement Durable.*

*Issus des deux spécialités du nouveau corps fusionné: Administration Générale et Contrôle des Transports Terrestres, ces femmes et ces hommes partagent les valeurs de l'**UNSA.** Les représentants que vous élirez seront vos relais pour porter votre voix et défendre vos intérêts individuels et collectifs.*

Certaines et certains siègent d'ores et déjà à la CAP actuelle et sont devenus des interlocuteurs incontournables de l'administration. La pertinence de leurs arguments pèse sur chaque décision individuelle.

Leurs compétences se sont forgées au fil des ans par la connaissance des contextes, des situations individuelles, des règles de gestion et le dialogue mené vis-à-vis de l'administration.

***L'UNSA Développement Durable** prendra toute sa place pour continuer à défendre les Secrétaires d'Administration et de Contrôle dans tous les aspects de leur vie professionnelle.*

Leurs combats sont également les vôtres !
Vous pouvez compter sur eux !

UNSA Développement Durable
UPSAE Union Professionnelle Secrétaires Administration Ecologie
libres ensemble
Le Service Public au coeur

CAP des SAC DD
Elections du 4 décembre 2014

UNSA Développement Durable
libres ensemble
Safactt

UNSA
UPSAE et SAFACTT

Des femmes et des hommes présents sur l'ensemble du territoire qui agissent dans l'intérêt collectif et individuel de tous les SACDD dans tous les domaines et tous les aspects de leur vie professionnelle : promotions, mutations, régime indemnitaire... En tête des suffrages lors des élections du 9 avril 2013, l'UNSA est devenue la première organisation syndicale des SACDD et dispose de 3 sièges sur 9 à la CAP.

Afin de poursuivre son action, et la vôtre, l'UNSA compte sur votre soutien qui sera essentiel au scrutin du 4 décembre 2014

GAGNONS ENSEMBLE !

Vos représentants SAC DD

Ils vous informent, vous écoutent, vous conseillent, vous défendent et vous accompagnent.

Classe exceptionnelle

Françoise PICAUT
DDT 65

Marie-Christine DUVAL
CVRH de Rouen

Emmanuelle ARDISSON
CGDD

Christophe DAUSSY
DREAL Poitou Charentes

Johnny RAMALINGOM
DMSOI

Pierre GUERIF
DREAL Basse-Normandie

Classe supérieure

Karine SCIPION
DREAL Aquitaine

Denis CRANNEY
DDT 36

Olivier BENALIOUA
DDT 78

Alexia CURCI
Préfecture de Paris et d'Ile de France

Vanessa TOGNETTI
DGEC

Franck HALLEY
DDTM 50

Classe normale

Sylvie MIAN
DREAL Bourgogne

Romain SORIAUX
DDTM 59

Annie CHESNEAU
DREAL Rhône-Alpes

Damien LAGUZET
DDT 31

Anne SEBRIER
DIR Est

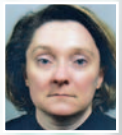
Christelle SARDIN
DREAL PACA

Elections CAP des SAC DD 2014

UNSA encore plus forte avec vous !

Spécialité “Administration Générale”

Créée en 1999 et présente depuis 2003 aux élections de la CAP nationale des SACDD, UPSAE ne cesse de progresser.

3 permanentes UNSA/UPSAE sont à votre écoute et à votre disposition au quotidien :

- Marie-Christine DUVAL, CVRH de Rouen, représentante UNSA à la CAP des SACDD
- Françoise PICAUT, DDT 65, représentante UNSA à la CAP des SACDD
- Sylvie MIAN, DREAL Bourgogne

UPSAE agit avec conviction et pragmatisme

et poursuivra son action pour la défense des intérêts des SACDD autour des principales revendications suivantes :

Promotions

- Militer pour améliorer la lisibilité des règles de gestion, les faire respecter et agir pour augmenter les ratios de promotions
- Assurer un meilleur déroulement de carrière des SACDD en accélérant l’accès aux grades de SAC CS et SAC CE et en optimisant le passage de B en A

Régime indemnitaire

- Garantir l’adéquation entre la manière de servir des SACDD, les entretiens professionnels et les notifications indemnitaires
- Apporter une réelle reconnaissance des spécialistes et experts
- Accompagner les SACDD dans leurs recours et défendre ces derniers en CAP
- Réduire les écarts indemnitaires et accroître la progression du niveau indemnitaire pour tous les SACDD à travers le futur régime indemnitaire (RIFSEEP)

Mobilités

- Militer pour une meilleure lisibilité et une amélioration de la procédure Mobilité
- Assouplir les règles de mobilité pour tenir compte des contextes locaux et des situations individuelles des SACDD
- Conseiller et accompagner les SACDD dans leurs démarches de mobilité

Concours professionnels

- Maintenir la vigilance quant aux modalités d’organisation et de déroulement des examens et concours
- Exiger la modification des épreuves des concours professionnels (SAC CS notamment) afin de valoriser l’expérience professionnelle des SACDD

Missions

- Valoriser la technicité des métiers et des missions des SACDD

Spécialité “Contrôle des Transports Terrestres”

Majoritaire pendant de nombreuses années au sein de la CAP des Contrôleurs des Transports Terrestres, le SAFACTT fait de nouveau liste commune avec UPSAE pour cette CAP afin de porter les revendications des contrôleurs des transports sur des thèmes d’actualité, aux conséquences toujours plus lourdes sur l’exercice de nos missions.

Le SAFACTT agit avec conviction et pragmatisme

et poursuivra ses combats autour des principales revendications suivantes :

Promotions

- Assurer un meilleur équilibre entre les grades de nos deux spécialités d’où notre revendication d’arriver très vite sur un exercice de la spécialité contrôle des transports sur le grade supérieur et sur le grade exceptionnel uniquement.

Régime indemnitaire

- Prendre en compte les contraintes de l’exercice de la mission de contrôleur par une revalorisation indemnitaire dans le cadre du RIFSEEP, afin de permettre aux agents du corps des SACDD de trouver une réelle attractivité à la mesure de la complexité de la formation et des difficultés de notre travail de terrain.

Reclassement et formation

- Reclasser l’ensemble des contrôleurs du 1er niveau de grade au 2e niveau de grade, afin de ne pas laisser une bonne partie de l’effectif de contrôle exercer des fonctions au 1er niveau de grade équivalentes à celles exercées au 2e niveau. A fonction égale, grade égal.
- Assurer une formation des contrôleurs (la plus lourde du ministère) dans le cadre d’une véritable alternance qui n’existe pas et qui n’est qu’un empilement permanent de missions nouvelles.

Missions

Nous nous sommes fermement opposés à la volonté du ministère d’imposer aux contrôleurs l’exercice du contrôle technique routier en limitant strictement sa pratique au niveau 1. Nous refusons l’adjonction en permanence de nouvelles habilitations alors que l’on nous refuse la juste reconnaissance de la complexité de nos missions. Le ministère demande toujours plus aux CTT sans aucune contrepartie.

Le contrôle du péage de transit poids lourds, qui remplace l’éco-taxe incombe là aussi aux CTT. Encore une charge de travail supplémentaire pour laquelle les contrôleurs sont en première ligne. Là encore, le ministère nous impose une mission qui s’ajoute à bien d’autres (cabotage des moins de 3,5 tonnes, contrôle des travailleurs détachés...) sans moyens humains supplémentaires et surtout sans valorisation de notre travail.

Le 4 décembre 2014, en votant UNSA DD vos intérêts seront mieux défendus

Très cordialement,
Marie-Christine DUVAL, Secrétaire Nationale de UNSA DD/UPSAE

Très cordialement,
Pierre GUERIF, Secrétaire National de UNSA DD/SAFACTT